

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] consultation publique chasse au blaireau de mai à septembre

**De :**

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

**Date :** 01/05/2023 14:14

Je suis défavorable à la prolongation de la chasse au blaireau.

Les rodéos nocturnes aux alentours des forêts en tuent assez. Les blaireaux miro n'y voient que couic, ils sont sur le flanc à crever comme les hérissons. Alors ne reprenez pas vos pinces, vos dagues, vos chiens et vos pince nez car le sang pue.

Promenez vous de mai à septembre sur les GR, faites du VTT, écorchez vous les genoux, révoltez vous contre le préfet qui vous pousse au crime.

Colette Nusbaum